



## MINISTÈRE DE LA CULTURE

# FICHE DE POSTE

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements  
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

### N° BIEP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

**Intitulé du poste (F/H):**

Chef du service de l'internationalisation et de l'insertion professionnelle (H/F)

Catégorie statutaire : A

Corps des attachés d'administration  
Titulaires ou contractuel.les

**Domaine(s) Fonctionnel(s) :** Éducation et formation tout au long de la vie

**Adresse administrative et géographique de l'affectation :**

Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris  
209 avenue Jean Jaurès - 75019 Paris

Créé en 1795, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris est un établissement public français de transmission des arts musicaux et chorégraphiques de tout premier plan. En outre, on y dispense un enseignement de haut niveau dans les disciplines théoriques (musicologie, choréologie) et techniques (métiers du son) qui s'y rattachent. Ses nombreux partenariats internationaux et la renommée de ses professeurs et anciens élèves le positionnent parmi les plus attractifs au monde.

Le Conservatoire s'inscrit dans son temps grâce à une politique ambitieuse de création, de recherche et d'ouverture aux publics à travers une riche programmation de concerts, spectacles de danse, conférences, cours publics et colloques gratuits et ouverts à tous. Le Conservatoire trouve ainsi naturellement sa place aux côtés de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris et ses nombreux orchestres résidents, de la grande Halle de la Villette et du Centre national de la danse où création, interprétation, recherche et transmission se mêlent pour constituer un ensemble unique en Europe. Le Conservatoire est membre de l'alliance IN.TUNE Europe, projet d'Université européenne réunissant 8 établissements d'enseignement supérieur qui affichent une stratégie commune de long terme pour former un campus inter-universités où étudiant·es, enseignant·es et agent·es travailleront sur un mode transnational et transdisciplinaire.

**Missions et activités principales :**

Placé sous l'autorité de la directrice de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle, le chef de service a en charge l'internationalisation du Conservatoire et le renforcement des liens entre étudiants, alumni et monde professionnel. À ce titre, il encadre les relations internationales, la professionnalisation, l'accompagnement vers l'emploi, l'observation des métiers et des carrières, la formation continue et les procédures de VAE. Il organise l'ensemble de ces missions sous la forme d'un centre de ressources au service des étudiants, alumni et départements pédagogiques.

Il assure l'encadrement d'une équipe de 6 personnes ; veille à la bonne organisation et au bon fonctionnement du service ; veille à l'information des membres de son équipe, à leur accompagnement dans leur évolution professionnelle, et conduit l'entretien professionnel annuel.

**1. Il/elle assure l'internationalisation du Conservatoire par :**

- la mise en œuvre d'une politique renforcée de mobilité des étudiant.es, enseignant.es et agent.es du Conservatoire
- la représentation du Conservatoire auprès de l'Association européenne des conservatoires, ainsi qu'aux groupes de travail de Paris Sciences et Lettres et de l'Anescas ; le développement de projets en lien avec le réseau européen d'établissements d'enseignement supérieur ;
- la mise en œuvre du dispositif d'Université européenne ;
- la participation aux dispositifs favorisant l'inclusion des étudiant.es et agent.es internationaux en lien avec le service de la vie étudiante et le service des ressources humaines, en veillant tout particulièrement à l'égalité des chances, la diversité et la lutte contre toute forme de discrimination
- le conseil aux étudiant.es dans leurs projets individuels de diffusion, de formation et de pédagogie ainsi que leurs recherches de financements ; leur mise en relation avec les interlocuteur.rices utiles au niveau international ;

- le développement de partenariats et de projets pédagogiques, artistiques et professionnels permettant aux étudiant.es de compléter leur formation, de se produire à l'étranger et de constituer leur propre réseau international ; la recherche de financements afférents

## 2. Il/elle assure le renforcement des liens entre étudiants, alumni et monde professionnel par :

- L'encadrement des actions et formations visant à accompagner les étudiant-es et alumni dans leurs projets professionnels et leur accès à l'emploi
- La structuration de l'offre de formation continue et la VAE :
  - réflexion autour du catalogue, en lien avec les départements, la direction de la danse, le CNSMDL et le ministère de la culture
  - valorisation de cette offre auprès des différentes structures susceptibles de prendre en charge financièrement la formation des stagiaires
  - régularité de la procédure
- Le pilotage de la production des bilans, études et collectes de données en soutien aux orientations stratégiques de l'établissement, à la formation, à la professionnalisation et au respect des obligations envers les tutelles.

### **Compétences principales mises en œuvre :**

#### **Compétences professionnelles :**

Connaissance de l'enseignement supérieur de la musique et de la danse, du paysage et des réseaux politiques, culturels et éducatifs en Europe et à international (expert)

Connaissance des pratiques musicales et/ou chorégraphiques (expert)

Connaissance du milieu professionnel international de la musique et de la danse (expert)

Maîtrise des langues étrangères, notamment l'anglais (expert)

#### **Savoir-faire**

- Animation d'équipe ;
- Aptitude au dialogue et à la négociation ;
- Capacités d'initiative et de proposition ;
- Capacités rédactionnelles ;
- Capacités de synthèse et d'analyse
- Qualités rédactionnelles et orales

#### **Savoir-être (compétences comportementales)**

- Sens et goût des relations humaines ;
- Sens de l'écoute ;
- Sens des responsabilités ;
- Sens de l'organisation
- Savoir travailler en équipe en assurant un échange constant avec les autres services et départements

### **Environnement professionnel :**

Liaisons hiérarchiques : La directrice de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle

Liaisons fonctionnelles : l'ensemble des directions, des départements et des services et en particulier le service des affaires scolaires et la responsable de la professionnalisation et de la médiation.

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

**Qui contacter ?** Pour tout renseignement contacter Madame Sarah Brayer-Leschiera, directrice de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle [sbrayer-leschiera@cnsmdp.fr](mailto:sbrayer-leschiera@cnsmdp.fr)

**Envoi des candidatures :** Le dossier de candidature (CV+ lettre de motivation) est à adresser à l'adresse [recrutement@cnsmdp.fr](mailto:recrutement@cnsmdp.fr) en copie à [sbrayer-leschiera@cnsmdp.fr](mailto:sbrayer-leschiera@cnsmdp.fr) et en indiquant en objet le poste pour lequel vous nous écrivez.

### **Modalités de recrutement**

Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement

Date de mise à jour de la fiche de poste : avril 2025